



AFFAIRES À FAIRE

Depuis quelque temps, le marché de l'occasion explose. Sites de vente en ligne très aboutis, rapidité des communications via les réseaux sociaux, smartphones connectés, marché du neuf pas toujours bien compris, pluralité de marques et de standards, etc., bref, les offres de matériel de seconde main sont nombreuses. Comment s'y retrouver dans ce monde géré entre particuliers ? Peut-on faire de bonnes affaires en achetant de l'occase ? Comment les dénicher ? Toutes les réponses à vos questions sont ici pour vous permettre de réaliser une transaction en toute quiétude.

Texte : Philippe Palleron – Photos : Philippe Palleron et Stéphane Kiefer





Pouvoir accéder au vélo de ses rêves est un privilège et ceux qui n'avaient pas les moyens d'acheter un tel vélo (Specialized Stumpjumper FSR Carbon Comp de 2011) peuvent désormais le trouver à un prix bien plus abordable.



Le marché de l'occasion permet à certains pratiquants de pouvoir se procurer du matériel qui est moins ou peu disponible en boutique comme des pneus de 26" par exemple.

En premier lieu, il est bon de se pencher sur les raisons qui poussent à se laisser tenter par l'occasion. Plusieurs critères vont déterminer l'achat d'un vélo complet ou d'un cadre en occasion. On se tourne généralement vers l'occasion pour une question de coût. Comme pour une voiture, nous souhaitons acheter un VTT qui a déjà roulé car sa décote le place à un prix plus attractif que si ce modèle était neuf. Le futur acheteur s'est fixé un budget bien précis qu'il ne souhaite pas dépasser. Dans ce contexte, le particulier recherche sans avoir d'idée bien précise sur la marque ni le modèle mais plutôt en fonction de critères de pratique (XC compétition, randonnée sportive, enduro...), d'esthétique et de matériau préféré (cadre en carbone, alu, titane, acier...). Quand d'autres procèdent différemment en lorgnant du côté d'une marque prestigieuse voire d'un modèle bien spécifique dont il rêvait par le passé : un Yéti 575, un Santa Cruz Bronson, un Specialized Stumpjumper FSR, un Merlin, ... Les pratiquants victimes d'une casse sur leur vélo et dont la garantie constructeur se trouve



expirée optent aussi pour l'occasion afin d'y dénicher un modèle similaire pour récupérer le cadre. Enfin, dernière catégorie de clients potentiels à l'occasion, les passionnés du *old school*, de la rareté, de l'ancien, du vélo monté comme à l'origine, etc., qui vont chasser et chiner sans avoir en tête de modèle particulier mais se feront plaisir à dénicher la perle rare, le collector !

QUI PROPOSE DES VENTES DE MATÉRIEL D'OCCASION ?

Avec le développement d'Internet, les petites annonces sur papier ont quasiment disparu au profit de sites web spécialisés. Pionnier dans le domaine, eBay, lancé en 1995 a très vite ouvert sa page française avant d'être concurrencé par d'autres sites comme Leboncoin, Troc-Vélo, PriceMinister, ParuVendu,...

Depuis quelques années, beaucoup de sites marchands - dont eBay en premier - ont séduit certaines enseignes professionnelles qui noient dans la masse des offres d'occasion quelques modèles neufs invendus, destockés, aux millésimes très anciens ou plus récents, qui ne séduisent plus les magasins ou les distributeurs. Il n'est pas rare non plus de constater quelques bonnes affaires à réaliser sur des sites où le vendeur est un professionnel déguisé en particulier (contact avec un numéro de portable) car la vente est en fait proposée par un magasin. Certains détaillants pratiquant les reprises, proposent aussi des vélos d'occasion à la vente : ce sont souvent de très bonnes affaires car ils ont été révisés par les mécanos des magasins. Enfin, les réseaux sociaux (Facebook, Twitter...) contribuent grandement à la diffusion des offres avec l'avantage certain que le vendeur fait partie de votre cercle d'amis et n'est donc normalement pas un inconnu !

Mieux encadrées et plus pros, les braderies de vélo sont très nombreuses dans toutes les régions de France et sont généralement organisées par des clubs cyclistes conjointement avec les municipalités ou encore par des enseignes renommées comme Decathlon avec son Trocathlon.

ACHETER, OUI MAIS COMMENT ?

Sur la totalité des sites marchands, l'acquéreur potentiel n'est pas obligé de s'enregistrer pour consulter des offres de vente. Par contre, sur certains sites des coordonnées personnelles (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, email, mot de passe de connexion, numéro de carte bancaire...) peuvent être demandées en particulier lors de la conclusion de l'achat. Pour acheter via un site, deux opportunités

s'offrent à vous. La première est d'acquérir un vélo qui sera visible et que vous pourrez inspecter voire essayer quand la deuxième reposera sur la confiance. Dans le second cas, vous vous baserez sur la bonne foi du vendeur qui vous transmettra des photos prises des différents points du vélo comme des endroits les plus sensibles (soudures, renforts...), ou des endroits qui ont subi des dommages (points d'impacts, pocs, détérioration de la peinture ou du vernis...). Dans le cas où vous rendez visite au vélo et à son propriétaire, une inspection minutieuse est à réaliser selon des étapes bien précises que nous développons en détail ci-après. Dans l'hypothèse, d'un achat "virtuel" sans avoir l'objet entre les mains, il conviendra d'entamer une longue discussion avec le vendeur pour connaître son style de pratique (compétition ou non...), la région de sa pratique (terrains caillouteux ou sol en terre...), les modifications en termes d'équipement qu'il a pu réaliser, l'entretien qu'il a pu effectuer sur son vélo, les coordonnées du détaillant qui a eu le vélo entre ses mains, ainsi que sur les factures qu'il a en sa possession... Autant de détails qui ont toute leur importance et qui peuvent conditionner votre achat. Les achats se gèrent généralement soit par carte bancaire via un serveur sécurisé si le site internet qui héberge la vente se charge de l'encaissement, soit par chèque ou espèces si le site internet ne gère pas les transactions financières entre vendeur et acheteur. Une fois votre choix effectué,

n'oubliez pas de vous renseigner sur les frais d'expédition du vélo qui sont déterminés par le vendeur et souvent à la charge de l'acheteur. Nous conseillons à l'acquéreur de discuter avec le vendeur pour que l'objet envoyé soit couvert par une assurance (recommandation, valeur assurée...) pendant son transport jusqu'à sa remise en main propre.

ACHETER, OUI MAIS À QUEL PRIX ?

Le prix d'un vélo d'occasion est déterminé par le vendeur et celui-ci n'a pas toujours connaissance de la cote "Argus" sur le marché. Étant donné qu'il n'y a plus d'Argus du cycle depuis 2004, le vendeur est livré à lui-même pour déterminer le prix de son vélo. Plusieurs critères entrent en ligne de compte pour déterminer un prix raisonnable et conforme à ce qui est envisageable pour une vente. En cela, il est préférable que le vendeur connaisse le millésime du vélo ou du cadre et son prix d'origine c'est-à-dire au moment où celui-ci a été commercialisé. Le vendeur doit alors réaliser une estimation en fonction du succès du vélo à l'époque de sa commercialisation (vélo solide, efficace, pédaleur réputé comme très polyvalent par

Certains vélos, comme ici le Breezer Beamer, sont pratiquement introuvables sur le marché d'où une cote à la hauteur de sa rareté. Les passionnés du old school sont nombreux à rechercher ces produits d'exception.





Avant d'acquiescer un vélo, assurez-vous que les pièces qui l'équipent sont encore disponibles sur le marché ou peuvent encore être entretenues chez un détaillant ou un spécialiste.

exemple), en fonction de son état réel d'usure, de l'année où il l'a lui-même acquis, de sa rareté sur le marché... Sur tous les sites de vente, les vendeurs fixent eux-mêmes un prix de base mais celui-ci est souvent surévalué. Par contre, la plupart des vendeurs primo-accédants de vélos affichent souvent le prix d'origine de leur vélo et le prix auquel ils ont choisi de le vendre. Cette base de tarif permettra à l'acheteur de déterminer s'il fait une affaire ou pas. À titre d'exemple, en partant du postulat que vous avez remarqué une annonce d'un vélo qui valait 5 000 euros neuf en 2012 vous pouvez estimer que sa valeur est de moins 30 % en fin 2013, puis de moins 10 à 15 % pour chaque année suivante si son état est considéré comme bon. Une décote plus importante est bien sûr normale si des composants ne sont pas en état de fonctionnement, si des parties du cadre sont abîmées... Comme pour le marché de l'automobile, certains vélos ont une cote très élevée que seuls les puristes peuvent connaître : nous parlons ici du milieu du *old school* où certaines montures n'ont pas la même décote que les vélos produits en masse du fait de leur rareté sur le sol français mais aussi à l'étranger. Certains modèles très rares, bien conservés et dans leur "jus" d'origine (montage fidèle au catalogue) se revendent même quasiment aussi cher qu'à l'époque de leur mise en circulation !



De nombreuses régions de France organisent des bourses aux vélos tout au long de l'année. Vous trouverez quelques dates dans ces pages.

QUELLES SONT LES LIMITES DE L'ACHAT ENTRE PARTICULIERS ?

Comme évoqué précédemment, l'achat d'articles d'occasion sur le Net repose sur une relation de confiance, et dans certains cas, la confiance n'est pas toujours réciproque. La première inquiétude de l'acheteur est relative à la sécurité de son paiement. Sur certains sites (eBay, PriceMinister...) l'argent de l'acheteur n'est pas versé directement au vendeur mais transite via des sites qui "protègent" la transaction. Sur les sites comme Leboncoin, l'acheteur doit adresser son paiement au vendeur, lequel sera peut-être encaissé avant même que l'expédition du produit ait eu lieu ! Qu'en est-il aussi des chèques sans provision donnés aux vendeurs qui ont malheureusement expédié de bonne foi le matériel ? Autre détail qui a toute son importance, il faut savoir que dans la quasi-totalité des cas (98 % des marques), la garantie constructeur n'est pas cessible : seul le premier propriétaire est couvert sous conditions

par cette garantie. L'acheteur ou les acheteurs de vélos d'occasion ne pourront donc pas demander de prise en charge au constructeur. Le code de la consommation apporte cependant une nuance en précisant que le vendeur doit vendre un produit conforme à l'annonce de vente. En cas de litige, il reste toujours le dépôt de plainte à charge pour l'acquéreur de remplir plusieurs obligations comme de disposer des coordonnées du vendeur, d'une facture, et d'avoir fait constater par un expert les défauts du vélo, reste ensuite à réussir à prouver que ces défauts étaient antérieurs à l'expédition, s'adjoindre les services d'un avocat, attendre un délibéré... Dans la réalité, l'acheteur berné baissera souvent les bras. Enfin, nous parlions juste à l'instant de l'expédition de l'objet acheté. Sachez qu'il faut impérativement émettre des réserves lors de la livraison auprès du transporteur si le colis présente des chocs ou coupures au niveau de son emballage. Peu d'acheteurs y pensent mais les litiges avec les vendeurs sont parfois causés par ce problème.

Autre risque constaté, l'éventuel acheteur d'occasion se laisse souvent attirer par une annonce où le prix est très bas voire indécent. La course à la bonne affaire révèle parfois de mauvaises surprises.



Lors de sa livraison, n'acceptez pas un colis détérioré. Si cette détérioration a été causée par le transporteur, le colis doit être accompagné d'un constat de spoliation. Le transporteur peut aussi engager la responsabilité de l'expéditeur (vendeur en l'occurrence) qui n'aurait pas suffisamment bien conditionné son emballage.

QUELQUES BOURSES AUX VÉLOS DE RENTRÉE

- > Cadenet (84) – 26 et 27 septembre – Infos au 04 90 68 09 09
- > Saint-Nazaire (44) – 7 et 8 novembre – Infos au 06 46 58 06 61
- > Gagny (93) – 8 novembre – Infos au 06 81 87 08 53
- > Baillet-en-France (95) – 15 novembre – Infos au 06 08 52 44 54 ou 06 60 30 14 87
- > Puisseaux (45) – 29 novembre – Infos au 06 18 15 82 12

QUELS SONT LES POINTS DE VÉRIFICATION À CONTRÔLER AVANT L'ACHAT ?

Dans le cas où vous avez convenu d'un rendez-vous préalable avec le vendeur pour l'achat de son vélo, il vous faudra procéder en plusieurs étapes pour l'inspection de l'occasion. Chaque étape passera nécessairement par un questionnement auprès du vendeur appuyé par votre constat visuel des différentes parties du cadre du vélo. Un vendeur honnête et sérieux aura nettoyé à fond son vélo et ne se laissera pas déstabiliser par vos interrogations. Si le vendeur se noie dans des explications farfelues ou ne peut justifier un problème, mettez fin à la transaction et continuez vos recherches.

LE CADRE

Vérifiez en premier lieu l'état de la peinture du cadre. Des points d'impacts sur un cadre peuvent être présents mais ils ne doivent pas avoir causé de perforation pour les alu ou de dégradation de la matière en carbone (fibres apparentes, effilochées...). Certaines fissures ne sont apparentes que si vous retournez le vélo



lors de son inspection. Évitez les cadres qui présentent des impacts laissant apparaître des couleurs de peintures différentes. Les couches successives de peinture de différentes teintes ne sont pas le travail d'un professionnel et masquent peut-être des défauts structurels (rouille, fissures...). Si le vendeur annonce qu'une peinture a été refaite par un professionnel, demandez-lui la facture. Faites également preuve de vigilance quant aux stickers posés pour masquer un impact ou une fêlure !



Vérifiez chaque point d'articulation pour les tout-suspendus pour s'assurer qu'il n'y a pas de jeu latéral. Prendre la roue arrière d'une main et de l'autre maintenir la selle, puis ramener et pousser la roue arrière. Ce test permettra aussi de voir si la roue arrière présente un jeu.



Vérifiez si le cadre n'est pas "vrillé" : roues qui ne sont pas dans le même axe. Pour cela, deux méthodes un peu rudimentaires mais rapides s'offrent à vous. La première consiste à tendre une ficelle qui part de la vis de la potence (la desserrer un peu pour accrocher la ficelle) jusqu'au milieu de la patte de roue arrière. Si la longueur de la ficelle change beaucoup en fonction du côté, le cadre n'est pas aligné. Autre méthode, plaquez et maintenez le vélo contre un trottoir. Si la potence (qui doit être parfaitement alignée au départ) est décalée comme si la roue avant tournait, le vélo n'est pas aligné.



Vérifiez ensuite chaque point en contact avec des équipements afin de déterminer qu'il n'y a pas d'amorces de fissures (boîte de pédalier, tube de selle, tube de direction, patte arrière...)

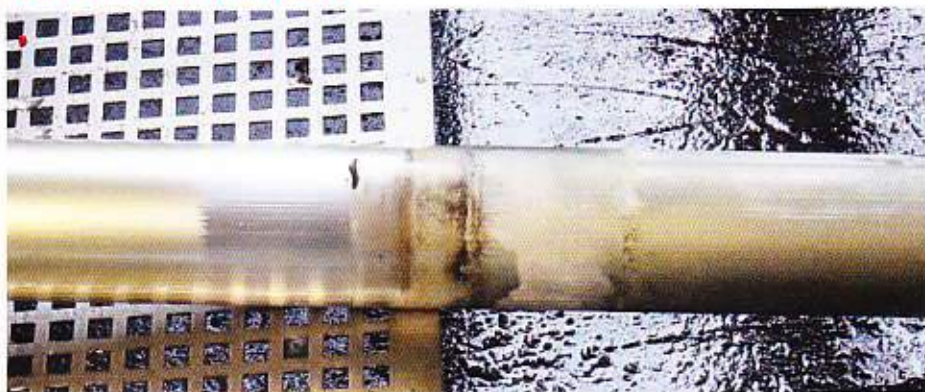


Vérifiez que la patte de dérailleur arrière est bien droite et qu'elle ne présente pas de pliure. Une patte arrière redressée est marquée dans sa largeur.



Regardez si la matière du cadre n'a pas été déformée par un couple de serrage non conforme : un collier de tige de selle trop serré par exemple ou encore une vis trop longue d'étrier de frein en PostMount.

L'ÉQUIPEMENT



Inspectez les plongeurs de la fourche et, dans le cas des tout-suspendus, l'état du revêtement du piston : si des traces d'usure avec couleurs différentes sont constatées, annulez votre achat.



Vérifiez l'état des roues en les faisant tourner manuellement. Ça gratte ? Les roulements sont fatigués. Le moyeu claque en latéral. Il y a un voile sur la jante ? Vérifiez manuellement la tension des rayons en les prenant deux par deux. Si les roulements grattent, que la tension de rayon n'est pas uniforme et/ou que l'un ou les moyeux ont du jeu, faites baisser la facture. Attention, un pneu mal monté peut créer l'illusion d'un voile de roue.



Contrôlez si les manivelles présentent un jeu au niveau du boîtier de pédalier : si un mouvement latéral d'une manivelle occasionne un claquement, le boîtier de pédalier est à changer ou les vis sont desserrées.



Vérifiez que les suspensions fonctionnent en compression sur les différents modes proposés (ouverte, semi-bloquée ou fermée) ainsi qu'en détente.

Vérifiez si le freinage est possible et si l'usure des plaquettes est régulière (à savoir que l'usure doit être la même pour chaque plaquette d'un même étrier).

"Avant toute transaction financière, il est préférable de convenir d'un rendez-vous avec le vendeur afin d'inspecter l'objet convoité."



Faites un petit tour avec le vélo. Vérifiez que les vitesses passent bien, qu'il n'y a de craquement lorsque vous appuyez sur les pédales. Pédalez en danseuse lorsque vous êtes sur un petit rapport de la transmission. En force, vous saurez de suite si la transmission est défaillante (vitesses qui sautent) et si le boîtier de pédalier est défectueux.

MINIVIEW DE FRED MENAGER, FONDATEUR DE TROC-VÉLO



VTT Mag : Présentez-nous votre site ?

Fred Menager : Troc-Vélo est un site d'annonces destiné à mettre en relation les passionnés de vélo pour vendre, acheter ou encore échanger du matériel. Une grosse partie des annonces concernent des VTT, vélos de route et autres vélos enfants mais aussi beaucoup de pièces détachées et spécifiques ainsi que des offres de services. Le site regorge de bonnes occasions mais également d'offres de déstockage (fins de série) provenant de magasins de cycles et autres professionnels du commerce. Troc-Vélo est une plateforme ciblée avec une très bonne visibilité nationale et locale pour tous ceux qui souhaitent vendre rapidement qu'ils soient particuliers ou professionnels.

Quel succès remporte-t-il ?

Troc-Vélo recense plus de 400 000 membres. Nous avons récemment réalisé une enquête de satisfaction sur notre site. De nombreux utilisateurs du site

nous remercient d'avoir créé Troc-Vélo car certains se sont équipés avec du beau matériel au meilleur prix et peuvent continuer à pratiquer leur passion. Le site est souvent cité d'utilité publique par ses utilisateurs !

Avez-vous noté une progression dans le marché de l'occasion ?

Le marché de l'occasion est en progression permanente, les utilisateurs (sportifs) changent régulièrement de matériel et l'évolution des vélos donne envie d'essayer de nouvelles montures notamment avec les différents standards de tailles de roues de ces dernières années. Vous avez aussi beaucoup de pratiquants qui essayent des pièces et accessoires dernier cri puis passent à autre chose, nous sommes vraiment sur un secteur de sportifs et pratiquants assidus. Les méthodes de consommation ont aussi changé, les acheteurs cherchent, comparent et achètent au meilleur prix. Soit ils trouvent leur bonheur avec un produit neuf ou se rabattent sur une offre d'occasion récente avec souvent la possibilité d'acheter un produit de gamme supérieure au même prix, voire moins cher. De notre côté, la suite du succès est aussi basée sur une communauté importante avec des membres qui se connaissent et réalisent souvent plusieurs transactions ensemble. Afin d'augmenter les transactions, nous mettons à disposition un système de notation des membres Troc-Vélo pour augmenter la sécurité et la confiance des acheteurs et vendeurs.

MINIVIEW DE SYLVAIN DECHAVANNE, ORGANISATEUR DE LA BOURSE AUX VÉLOS D'OCCASION DE CADENET



VTT Mag : Avez-vous noté une évolution dans le marché de l'occasion ?

Sylvain Dechavanne : Notre bourse aux vélos a bien évolué au cours des années et le nombre de vélos mis en vente et vendus n'a cessé de croître pendant de nombreuses années ; ça fait quelques années que ça stagne mais les chiffres sont assez impressionnants tout de même ; en 2014, 772 vélos ont été vendus sur 1 089 (soit 71 % de vente). Notre bourse aux vélos est certainement la plus grande de France.

Comment expliquez-vous ce phénomène ?

Le marché de l'occasion est très attractif car les prix sont souvent très intéressants par rapport au neuf. De plus, depuis quelques années, avec les prix du neuf qui ont tendance à s'envoler, cette bourse aux vélos permet aux visiteurs qui n'ont pas un gros budget de trouver une monture bien équipée et convenable. Cela permet aussi à pas mal de personnes de changer de vélo régulièrement.

Y a-t-il des vélos haut de gamme mis en vente ?

Nous avons tout type de vélos et bien entendu du haut de gamme à des prix très intéressants par rapport au neuf. Allez voir sur notre site vous verrez tous les attraits de notre magnifique bourse sur http://fcvd.free.fr/bourse_velos.html